



AIX en PROVENCE

LA VILLE

Sophie JOISSAINS
Maire d'Aix-en-Provence
Conseiller Métropolitain
Aix-Marseille Provence Métropole
Vice-Président de la Région
Provence-Alpes-Côte d'Azur
Ancien Sénateur des Bouches-du-Rhône

Aix, le

29 JUN 2022

Madame BOURGUIGNON
Ministre de la Santé
Ministère de la Santé
14, avenue Duquesne

75350 PARIS 07 SP

SJ/SM/CG

Madame le Ministre,

Les politiques publiques de santé et leurs financements n'ont cessé de décroître. Cette année encore, malgré les grandes difficultés mises au grand jour par la crise COVID, les budgets ont de nouveau été votés à la baisse pour l'hôpital public. Tous nos territoires sont touchés et les Français voient le service public de santé, pourtant si essentiel, se dégrader de jour en jour.

Le Centre Hospitalier d'Aix et du Pays d'Aix n'y fait malheureusement pas exception.

La crise imposait pourtant que nous repensions de fond en comble l'organisation de notre système de santé et appelait à rompre avec des choix basés uniquement sur une logique financière au détriment de la santé des hommes et des femmes de notre pays.

Médecins et soignants, qui n'ont cessé de pallier les manques de moyens humains et financiers, - que nous avons d'ailleurs tous salué pour leur engagement et leur abnégation durant la crise du COVID - ne voient toujours pas les réalités du terrain prises en considération, il en est de même de la parole des patients.

Des maternités ont fermé leurs portes, et aujourd'hui, malgré les alertes, le service d'urgence pédiatrique d'Aix-en-Provence est menacé de fermeture. Il a d'ailleurs dû fermer à deux reprises en avril et mai dernier. Les solutions alternatives proposées ne peuvent satisfaire ni les pédiatres, ni les familles.

Durant cette période estivale, la carence médicale obligerait à fermetures ponctuelles et le système d'astreinte tel que proposé, ne garantirait plus la sécurité des patients.

Les médecins pédiatres jugent eux-même la situation intenable et rencontrent des difficultés à assurer une permanence médicale comme souhaitée par leur autorité. Leurs efforts ont tout de même permis d'assurer les effectifs durant le mois de juin mais cela reste toujours incertain pour les mois de juillet et août.

Monsieur le Docteur RIMET, chef du service de pédiatrie, néonatalogie et président de la commission médicale d'établissement, avec qui j'ai pu m'entretenir longuement, a alerté sa Direction ainsi que l'Agence Régionale de Santé sur ce problème majeur.

Bien entendu, durant les deux nuits où il a dû se résoudre à fermer le service d'urgence, cela a été organisé de façon tout à fait sécurisée pour les patients, mais cette situation ne peut perdurer dans le temps...

En ma qualité de Maire et membre du Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier d'Aix et du Pays d'Aix, je ne peux accepter la fermeture d'un service d'urgence. Je demeure très attentive à la qualité, la sécurité et la gestion des risques, tant pour nos professionnels de santé que pour nos usagers.

Aussi, Madame le Ministre, je vous saurais gré de bien vouloir faire reconsidérer la situation à Aix-en-Provence et permettre le bon fonctionnement du service d'urgence pédiatrique de l'Hôpital d'Aix. La concertation avec ses médecins me paraît indispensable et urgente pour le maintien d'un service public sécurisé et de qualité.

Je vous prie d'agréer, Madame le Ministre, l'expression de ma très haute considération.

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized, somewhat abstract shape. The signature is positioned in the center of the page, below the main body of text.